



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge





1 2 MARS 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0438 008 448

Dénomination

(en entier): SOCIETE COOPERATIVE CIVILE DE GESTION DE BIENS

FAMILIAUX

(en abrégé):

Forme juridique : Société Coopérative

Adresse complète du siège : Quai Mativa 70 4020 LIEGE

Objet de l'acte : Démission

Rapport de l'assemblée générale du 8 mars 2019.

Présents: Messieurs BERNARD Gabriel, BERNARD François, BERNARD Paul

Absent: Monsieur BERNARD André

L'assemblée constate que Monsieur BERNARD André, malade et actuellement en résidence en maison de repos et de soin ne peut pas être présent.

L'assemblée prend acte que Messieurs BERNARD Gabriel, BERNARD François, BERNARD Paul ont revendu leur part coopérative à Monsieur BERNARD André en date du 31 décembre 1994. De ce fait, ils ne sont plus membres de la coopérative depuis cette date.

L'assemblée constate qu'aucune publication au moniteur, pourtant obligatoire, n'a été faite dans la suite par Monsieur BERNARD André pour conformer à la réalité la situation créée par la revente des parts. L'absence de publication est confirmée par un mail reçu du Hepldesk de la BCE.

En conséquence de quoi, bien que démissionnaires, Messieurs BERNARD Gabriel, BERNARD François, BERNARD Paul, sont toujours administrateurs de la société et peuvent donc, de ce fait, siéger valablement en assemblée générale. Cela est aussi confirmé par un mail reçu du Hepldesk de la BCE,

Dès lors l'assemblée prend acte de la démission faite le 31 décembre 1994 de Messieurs BERNARD Gabriel, BERNARD François, BERNARD Paul de leur fonction d'administrateur et mandate Monsieur BERNARD François pour faire la publication légale de cette démission.

L'assemblée prend acte que Messieurs BERNARD Gabriel, BERNARD François, BERNARD Paul ne se reconnaissent aucune responsabilité en ce qui concerne la gestion de la société à partir du 1 janvier 1995.

BERNARD Gabriel

BERNARD François

BERNARD Paul

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).